

Engagement social du diocèse Gatineau-Hull (1963-1987)

Roger Poirier

Volume 8, Number 1, Spring 1995

Les régions

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301312ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301312ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Poirier, R. (1995). Engagement social du diocèse Gatineau-Hull (1963-1987). *Nouvelles pratiques sociales*, 8(1), 173-183. <https://doi.org/10.7202/301312ar>

Article abstract

Dans cet article, l'auteur témoigne, en le replaçant dans leur contexte ecclésial et social, de l'engagement social et pastoral de deux évêques du diocèse de Gatineau-Hull avec lesquels il a collaboré étroitement. Ces deux évêques sont Mgr Paul-Emile Charbonneau (1968-1974) et Mgr Adolphe Proulx (1974-1987).



Les pratiques sociales d'hier

Engagement social du diocèse Gatineau-Hull (1963-1987)

Roger POIRIER
Centre Saint-Pierre

Dans cet article, l'auteur témoigne, en le replaçant dans leur contexte ecclésial et social, de l'engagement social et pastoral de deux évêques du diocèse de Gatineau-Hull avec lesquels il a collaboré étroitement. Ces deux évêques sont M^{gr} Paul-Émile Charbonneau (1968-1974) et M^{gr} Adolphe Proulx (1974-1987).

L'Église de Gatineau-Hull a joué un rôle prophétique dans l'Église du Québec. En effet, cette Église diocésaine a été capable d'articuler son projet d'Église sur une théologie renouvelée et orientée vers la justice sociale, éclairée par l'apport des sciences humaines telle que la sociologie. Ce renouvellement a été possible grâce à la réflexion et à l'engagement de nombreux chrétiens, laïcs, prêtres, religieux et religieuses, mais grâce surtout aux deux premiers évêques du diocèse qui ont été des visionnaires avant d'être des gestionnaires et des administrateurs de curies diocésaines.

Une autre dimension de ce rôle prophétique de l'Église de Gatineau-Hull s'est exprimée par les résistances du clergé et des élites locales. En effet, ces résistances annonçaient déjà celles qui se manifestent aujourd'hui dans l'ensemble de l'Église universelle : remise en question des orientations fondamentales du Concile Vatican II, retour à la liturgie tridentine, schisme de M^{gr} Lefebvre, diverses formes d'intégrisme, etc. Le

rappel historique de l'expérience de Gatineau-Hull¹, même si elle demeure marginale dans l'histoire de l'Église du Québec, permet de comprendre l'ensemble des questions que se pose l'Église d'aujourd'hui face à son avenir.

Par un concours de circonstances, j'ai été un témoin privilégié de cette expérience. Terminant un mandat de plusieurs années à l'aumônerie nationale de la Jeunesse ouvrière chrétienne à Montréal, M^{gr} Charbonneau, alors membre de la Commission épiscopale d'action catholique, m'avait suggéré d'aller dans l'Outaouais : « Pourquoi ne viendrais-tu pas travailler à Hull ? Ta communauté y est et on commence quelque chose de nouveau : l'animation sociale. » Il s'agissait d'un tout nouveau diocèse créé en 1963, en pleine période conciliaire. Le diocèse de Hull avait cinq ans d'existence lorsque j'y suis arrivé, en 1968, et j'y suis resté jusqu'en 1986. J'ai donc eu l'occasion de travailler étroitement avec deux évêques exceptionnels : Paul-Émile Charbonneau, premier évêque de Hull, et Adolphe Proulx qui lui succéda en 1974 jusqu'à sa mort en 1987. D'abord, je parlerai de la fondation du diocèse ; ensuite, je présenterai la contribution des deux premiers évêques du diocèse que nous appelons maintenant « Gatineau-Hull ».

LA FONDATION DU DIOCÈSE DE GATINEAU-HULL

Il est important de mentionner que ce diocèse fut créé sans consultation : jusque-là intégré au diocèse d'Ottawa, du jour au lendemain, le clergé se retrouva rattaché à Hull, en terre québécoise. Ce clergé avait une partie de ses racines (familles, éducation, amitiés) du côté ontarien. Bien sûr, ce réaménagement n'avait rien de dramatique puisqu'on pouvait maintenir ces relations du côté d'Ottawa comme avant. Cependant, pastoralement, psychologiquement et intellectuellement, c'était une séparation et je pense que bon nombre de prêtres n'ont pas fait leur deuil de cette séparation à ce moment-là.

La fondation de l'Église de Hull a été accueillie avec joie, enthousiasme et euphorie, surtout par les laïcs. Plusieurs y voyaient une première forme d'émancipation de la région québécoise des rives de l'Outaouais. Depuis toujours, comme région frontalière avec l'Ontario mais surtout à cause de la proximité d'Ottawa, toute la région avait été bâtie et avait progressé en fonction de la capitale du pays. Cette reconnaissance d'une

1. Cet article présente une version modifiée d'une conférence présentée le 6 juin 1989 à la Canadian Catholic Historical Association Conference, au Congrès des Sociétés savantes tenu à l'Université Laval.

Église du côté québécois prenait la forme symbolique d'une émancipation désirée et souhaitée par une large partie de la population.

Cela dit, même si elle était désirée depuis longtemps, la fondation de cette nouvelle Église est arrivée comme une surprise. Cependant, ni l'ensemble de la population, ni le clergé n'avaient participé à l'élaboration du « projet » d'Église que leur proposait leur nouvel évêque. Ce dernier, en toute bonne foi, a mis sur table son projet et ses rêves pour la nouvelle Église. Si la population a fait bon accueil à ses idées, les réactions du clergé ont été plus réservées. Cette réserve ne concernait pas la personne de l'évêque, mais davantage sa vision théologique et son analyse sociale.

LE FONDATEUR

En acceptant la charge épiscopale, le nouvel évêque de Hull a voulu que cette nouvelle Église s'enracinât dans les objectifs et dans des projets pastoraux issus des orientations du Concile Vatican II. Rappelons que le Concile, idée du pape Jean XXIII, présentait au monde l'image d'une Église rajeunie, renouvelée, dépoussiérée et profondément inspirée par la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Lors de sa nomination à Hull, M^{gr} Paul-Émile Charbonneau était auxiliaire de l'archevêque d'Ottawa et un membre actif du Concile. Il projette donc de traduire dans son action pastorale les orientations mises de l'avant par le Concile.

Dès le début de son pastorat, il va écrire trois lettres pastorales qui esquissent le type d'Église qu'il se propose de mettre de l'avant. D'abord, il se présente comme un pasteur qui veut contribuer au développement d'une Église fraternelle, enracinée, incarnée dans les réalités régionales. Ensuite, il propose une pastorale de service, axée sur une évangélisation qui fait naître et surgir les « bonnes nouvelles ». Enfin, il souhaite une Église où les prêtres travaillent collégialement avec lui, le pasteur responsable.

Au début des années 60, l'Église du Québec, dont celle de Hull, tenta une activité pastorale particulière qu'on appela « Les Grandes Missions ». Il s'agissait de prédications paroissiales couvrant d'un seul coup un large territoire, dans un souci non seulement de prêcher la Parole de Dieu mais de voir à ce qu'elle rejoigne tous les foyers. L'activité revêtait une forme multidisciplinaire dans son approche, puisqu'elle faisait appel à la visite de chaque maison, à une publicité bien orchestrée, etc. Cette pratique permettait ainsi aux intervenants pastoraux de savoir ce qui se passait sur le terrain et de « voir » la situation sociale et économique réelle des gens vivant sur le territoire.

Ce fut l'occasion d'une prise de conscience très nette de la pauvreté et de la misère. L'évêque fondateur avait déjà installé la cathédrale et l'évêché du diocèse dans ce qu'on appelait alors le « Vieux Hull » et qui est devenu par la suite l'« Île de Hull ». De plus, une fois menée l'activité de la « Grande Mission », l'Évêque s'étonne de la passivité du milieu : il considère comme inacceptable non seulement que la pauvreté soit si grande mais surtout que les pauvres et le milieu ouvrier en général soient si amorphes, si peu préoccupés par des questions aussi importantes que le logement, la santé, l'éducation, etc.

Un groupe de prêtres et de laïcs est alors chargé d'étudier comment mettre sur pied une « pastorale des démunis ». À l'hiver 1966-1967, un comité de pastorale et d'action sociale s'est formé en vue d'élaborer une pastorale qui tienne compte de toutes les réalités du milieu. Ce comité réunissait des responsables du Service social, du Bien-être social, de la VON (Victorian Order of Nurses) de l'Unité sanitaire, des sociétés Saint-Vincent-de-Paul, des Petites Sœurs de l'Assomption, des étudiants en théologie, le Directeur diocésain de l'Action sociale, un sociologue et un curé. Au terme de ses travaux, ce comité recommanda aux pasteurs de l'Île d'opter pour une pastorale plus missionnaire, c'est-à-dire ouverte à la rencontre de ceux et celles qui ne fréquentent pas les églises et qui sont loin de la pratique paroissiale (Poirier et Ostiguy, 1969 : 553). Puis, en juin 1968, les agents de pastorale de l'Île éprouvent le besoin de passer une semaine ensemble pour mieux cerner leurs objectifs et s'engager à fond dans les avenues encore imprécises d'un renouveau. Somme toute, le diocèse est à la recherche d'un type de pastorale plus adapté aux besoins des gens.

UNE ÉGLISE COURAGEUSE SUR LES PLANS THÉOLOGIQUE ET POLITIQUE

L'engagement de l'Église de Gatineau-Hull dans toutes les transformations économiques, sociales et culturelles demandait un courage théologique et politique que peu d'églises avaient à la même époque. Le Québec, à la faveur de la Révolution tranquille, réorganisait son système d'éducation, modernisait la gestion de sa fonction publique, donnait à son gouvernement un leadership plus agressif et plus dynamique. Le peuple suivait, une fierté nouvelle se développait, le sens nationaliste connaissait un renouveau, on sortait du dualisme des partis politiques et la fonction publique était non seulement renouvelée mais valorisée. Les projets de rénovations, de remise en question, de révolutions permanentes fusaient dans tout le Québec et particulièrement dans le mouvement ouvrier. Rien n'allait plus

être comme avant. Dans l'Église de Hull, fidèle à sa lecture des signes des temps, on disait : « Oui, nous en sommes », même si tout le monde ne se sentait pas partie prenante de ce changement.

L'appui du diocèse au changement a pris des formes diverses. D'abord, fournir des bureaux et des locaux aux nouvelles organisations populaires. Ensuite, dégager du personnel pour s'engager dans cette action sociale. Ainsi, avec l'accord de l'évêque, des prêtres, soit diocésains, soit religieux, ont choisi de travailler non pas en milieu paroissial mais en milieu social. C'était une première dimension de l'action missionnaire qu'ils voulaient vivre. Cet appui avait donc une dimension politique et l'Église de Hull se compromettait avec un mouvement social de transformation basé sur le peuple, sur les milieux populaires et non pas sur les seules élites économiques et politiques (Poirier, 1986).

Sur le plan théologique, on croyait en la réalité humaine : il n'était plus question de distinguer entre l'humain et le spirituel. On s'efforçait de faire la Bonne Nouvelle, tout en souhaitant « prononcer le nom de Jésus », comme M^{gr} Charbonneau l'avait écrit dans sa première lettre pastorale, mais ce n'était pas une condition essentielle.

UNE ÉGLISE QUI DONNE BEAUCOUP DE PLACE AUX LAÏCS

Cohérent avec lui-même, M^{gr} Charbonneau aura le courage de ses options : en effet, il s'entourera de laïcs compétents à qui il donnera des charges et responsabilités de premier plan. Par exemple, le premier procureur du diocèse sera un laïc, M. Albert Dumont. C'était innovateur à l'époque : l'argent étant toujours le nerf de la guerre, plusieurs furent très surpris de voir la gestion des deniers de l'Église confiée à un laïc plutôt qu'à un clerc ! Pour soutenir l'organisation des zones pastorales, M^{gr} Charbonneau confia à un autre laïc, M. Claude Létourneau, le soin de faire les études sociologiques nécessaires. C'est d'ailleurs ce dernier qui conseillera à l'évêque d'engager un animateur social professionnel pour assurer la formation des prêtres et des laïcs dans l'engagement social qui se dessinait. M. Jacques Beaucage, par sa compétence, provoquera l'éclosion d'un mouvement social populaire dans lequel de nombreux chrétiens prendront un leadership important. Seules les régions de Montréal et de Québec connaîtront pareil développement avec engagement de laïcs dans l'action sociale, engagement non motivé mais inspiré par leur foi.

Entre-temps, M^{gr} Charbonneau avait été membre de la Commission Dumont, du nom de son président, le sociologue Fernand Dumont. En 1966, une crise majeure éclata dans les relations de l'Église du Québec

avec ses principaux militants d'action catholique. Des laïcs inspirés et animés par le Concile avaient pris la place qui leur revenait et qu'ils avaient découverte avec les écrits et discours du Concile. Cependant, les évêques du Québec et du Canada ne prenaient pas au sérieux la revendication des laïcs d'être coresponsables dans la définition de l'action pastorale, et surtout dans celle de l'action catholique, qu'elle soit générale ou spécialisée.

Les évêques restructuraient, coupaient les budgets et créaient le chômage parmi les militants sans vraiment les consulter ni négocier avec eux. La crise éclata. « Elle sera de courte durée, pensent les évêques : les laïcs obéiront. » Mais non ! La crise devint majeure, publique, et fit la manchette dans les médias. La Commission Dumont fut alors créée pour dénouer le conflit. Elle procéda à une vaste analyse de l'Église du Québec et proposa des pistes et recommandations fidèles aux orientations du Concile : engagement du laïcat, reconnaissance du rôle fondamental de l'action catholique. Ce brassage d'idées se produisait au moment même où s'amorçait en Amérique latine l'articulation de la théologie de la libération. Nul doute que les idées de M^{gr} Charbonneau sur le rôle et la place des laïcs dans l'Église furent influencées par sa participation à cette commission dans laquelle il joua un rôle important.

UNE ÉGLISE OUVERTE À LA DÉMOCRATIE

M^{gr} Chargonneau, dans la première lettre épiscopale qu'il adresse au clergé, précise sa pensée quant au type d'Église qu'il voulait pour Hull et à la place qu'il entrevoyait pour les laïcs :

Une pastorale de service suppose que les laïcs ne sont pas seulement des bénéficiaires [...] mais qu'ils sont membres de l'équipage, co-responsables avec nous (évêques et prêtres) [...] coopérateurs. Pie XII nous a rappelé que les laïcs ne sont pas seulement de l'Église, mais qu'ils sont l'Église (M^{gr} Charbonneau, 1964, n° 21).

Comme on l'a vu précédemment, M^{gr} Charbonneau a confié des postes d'importance à des laïcs. Puis, en 1972, il a mis sur pied un conseil diocésain de pastorale formé de laïcs, hommes et femmes. Ce conseil de pastorale sera l'instrument privilégié pour assurer le gouvernement de l'Église, témoigner d'une Église présente au monde et au service du monde, soutenir concrètement la charge pastorale de l'Évêque.

Comme il fallait s'y attendre, ce changement ne fut pas sans soulever beaucoup de résistances dans le clergé. Cette orientation théologique et pastorale était nouvelle, surtout pour les membres du clergé habitués à

être chefs et maîtres de l'action pastorale : la Révolution tranquille n'avait pas encore ébranlé le groupe social que formaient les prêtres, surtout ceux des paroisses ! M^{gr} Charbonneau a présumé que le clergé du diocèse avait accepté et assimilé l'orientation du Concile ; cependant, contrairement aux évêques, le clergé n'avait pas été soumis à toute la dynamique issue de l'organisation du Concile et des rencontres des évêques du monde entier durant près de cinq ans. Ils n'avaient pas participé aux discussions ni aux remises en question qui allaient se traduire par un changement de cap de l'Église. Tous savaient que ce qui se passait à Rome allait avoir des répercussions concrètes sur le pouvoir du clergé, et plusieurs craignaient le nouveau rôle que les laïcs allaient jouer. Bref, dans le concret de l'action pastorale, la peur des bouleversements et des changements allait remplacer les rêves et les projets pastoraux du Concile Vatican II.

M^{gr} Charbonneau ne sera pas suivi par l'ensemble de son clergé et il rencontrera des résistances nombreuses, évidentes et quasi permanentes. Plusieurs curés bloquaient tout ce qui pouvait renouveler et faire progresser l'engagement. Les laïcs venaient régulièrement se plaindre que leurs curés maintenaient leur pouvoir et rejetaient toute participation réelle : d'autre part, M^{grs} Charbonneau et Proulx se faisaient dire qu'ils préféreraient les laïcs à leurs prêtres ! L'opposition s'organisera donc et mènera une guerre sourde aux orientations et actions pastorales de l'évêque et de son entourage immédiat.

De plus, le nouveau nonce apostolique, M^{gr} Del Mestri, s'inquiète de cette nouvelle Église qui devient trop populaire, trop présente dans le milieu, symbole d'un renouveau qui éclate et qui dérange. Enfin, les élites locales ne comprennent pas ce qui se passe et boudent ce premier évêque qui donne priorité aux pauvres et à l'action sociale plutôt qu'à la connivence plus ou moins explicite à laquelle ils étaient habitués.

Cependant, M^{gr} Charbonneau vit ces difficultés avec beaucoup de courage. Il comprend les conséquences de la devise qu'il s'était donnée : « Je suis venu apporter le feu. » En 1973, il démissionne pour des raisons de santé tout en demeurant administrateur jusqu'à la nomination de son successeur. La journée même de sa démission, le Conseil diocésain de pastorale, formé de laïcs, annonce publiquement qu'une large consultation aura lieu pour tracer le portrait-robot de son successeur : il s'agit d'une première et le nonce s'en inquiète ! M^{gr} Charbonneau le rassure en confiant la direction à un prêtre, M. Aubert April. Les résultats de la consultation sont remis au nonce et rendus publics. M^{gr} Adolphe Proulx est nommé deuxième évêque de Gatineau-Hull en 1974, onze mois plus tard.

LE SUCCESSEUR

Lorsqu'il écrira ce qui s'apparente à ses mémoires (1988), une dizaine d'années plus tard, M^{gr} Proulx explique comment il se voyait à ce moment-là :

Grâce à ma présence à la Conférence des évêques catholiques du Canada, j'avais pu voir comment M^{gr} Paul-Émile Charbonneau, évêque fondateur de l'Église de Hull, considérait son rôle. Son implication sociale et son engagement résolu pour la cause des victimes des décisions gouvernementales, surtout en ce qui concerne les expropriations massives dans la ville de Hull, étaient largement connus de ses collègues dans l'épiscopat. J'avais bien l'intention de me situer dans une ligne de continuité avec M^{gr} Charbonneau. Venant de l'Ontario, je devais également tenir compte du contexte québécois et ne pas amener avec moi un complexe de minoritaire !

J'ai également pu voir comment la dimension sociale de la présence de l'Église était grandement privilégiée. La question de la responsabilité de tous les baptisés pour une Église dont ils faisaient partie, et dont ils devaient rendre compte, était constamment présente à l'esprit du Conseil diocésain de pastorale. Le support de l'Évêque accordé aux travailleurs, aux chômeurs, aux victimes de la crise du logement, était très recherché. Je peux dire en toute franchise que je n'ai pas innové dans ces orientations. J'ai tout simplement voulu continuer avec mes propres talents une orientation que je croyais et que je crois encore tout à fait logique. (Proulx, 1988 : 21-23)

Et cela implique – au risque de paraître manquer d'impartialité – que l'Église doit d'abord concentrer ses efforts sur les déshérités de la société. Les pauvres, les socialement et économiquement faibles et sans sécurité feront toujours l'objet de ces premières et particulières préoccupations et elle insistera toujours sur la responsabilité spéciale de l'État envers les membres les plus faibles de la société (Proulx, 1988 : 147-148).

M^{gr} Proulx situait donc son engagement pastoral et social dans la même direction que celle empruntée par M^{gr} Charbonneau. Tout comme son prédécesseur, il considérait le Conseil de pastorale comme son principal corps de collaborateurs avec le Conseil presbytéral². À ce sujet, dès sa première rencontre avec le Conseil de pastorale, M^{gr} Proulx déclarait : « Je m'engage à suivre vos décisions [...] et si je ne le fais pas, je vous dirai pourquoi je ne m'engage pas avec vous. »

À l'arrivée de M^{gr} Proulx, le Conseil presbytéral avait cessé de se considérer comme partie prenante et conjointe du Conseil de pastorale.

2. Le Conseil presbytéral est l'exécutif de l'assemblée générale du clergé dans un diocèse. Il représente l'ensemble des prêtres et religieux auprès de l'évêque du diocèse.

Les responsables du Conseil presbytéral considéraient que le Conseil avait trop de pouvoir et trop d'influence quant à l'orientation de la pastorale diocésaine. En fait, les deux évêques considéraient que c'était au Conseil de pastorale, conjointement avec le Conseil presbytéral, qu'il revenait de conseiller l'évêque et de représenter toute l'Église diocésaine face aux problèmes de société que vivaient les chrétiens et chrétiennes.

CONSEIL DE PASTORAL ET ENGAGEMENT SOCIAL

Le Conseil de pastorale a pris fait et cause, après études et réflexions, sur les problèmes sociaux de l'époque : expropriation massive, pénurie de logements, exploitation de travailleurs, rejet et mépris des personnes âgées, désarroi de la jeunesse, chômage, etc. Le Conseil de pastorale vivait dans le concret ce qui était contenu dans le document pastoral « De la parole aux actes » rendu public par la Conférence des évêques du Canada en 1976. Ce faisant, il renouait avec la grande tradition biblique et prophétique de l'Église.

M^{gr} Proulx favorisera ces orientations. Lors du congrès de l'Entraide missionnaire en 1978, il reprend les grandes lignes de sa pensée pastorale :

- 1) Loin de vouloir la misère, Dieu veut et promet la vie et même la vie en abondance.
- 2) Si Dieu veut la vie, il veut les conditions nécessaires à la vie.
- 3) Jésus s'est identifié à l'action en faveur des petits.
- 4) En plus de la prière et de l'assiduité à l'enseignement des apôtres, le partage est à l'ordre du jour des premières communautés chrétiennes.
- 5) La seule pauvreté voulue par Jésus, c'est la pauvreté pour la mission. (Proulx, 1988 : 151)

À partir de son analyse sociale, M^{gr} Proulx travailla à bâtir une Église engagée dans les luttes elles-mêmes et pas seulement pour guérir les blessés. Les chrétiens, identifiés comme tels, reconnus et respectés comme tels, ont été présents à ces mouvements sociaux et ils ont apporté avec eux leur expérience d'Église qui partage et qui se solidarise avec les pauvres. On a donc vu les chrétiens s'engager tant dans les mouvements sociaux qu'à l'intérieur des structures et de l'organisation diocésaine (Mouvement des travailleurs chrétiens, Jeunesse ouvrière chrétienne, Mouvement des étudiants chrétiens du Québec, mouvements pour la famille, renouvellement du mariage, soutien aux divorcés remariés, etc.).

PRÉSENCE AUX LUTTES OUVRIÈRES ET POPULAIRES

Sous le pastorat de M^{gr} Proulx, l'engagement social du diocèse s'est poursuivi : lutte avec les chômeurs et chômeuses ; commission d'enquête sur la pauvreté dans le diocèse de Gatineau-Hull ; partage d'argent et de locaux ; instruments d'analyse et d'animation sociale et/ou spirituelle ; accueil des immigrants ; solidarité internationale ; recherche d'une spiritualité concrète liée aux luttes quotidiennes ; présence aux piquets de grève ; rassemblements multiples et diversifiés ; reconnaissance de l'action qui transforme les cœurs et les structures ; place aux femmes dans l'Église et la société.

Je pense que les nombreux témoignages exprimés si spontanément à l'occasion du décès de M^{gr} Proulx manifestent clairement le rôle prophétique de cet évêque et de l'Église dont il assumait le pastorat :

De partout au Canada ont alors surgi des témoignages nombreux, diversifiés, affectueux même. Ils démontrent combien Adolphe Proulx, l'homme, le croyant, l'Évêque et, disons-le, le prophète, était aimé [...] Se sachant disciple de Jésus et successeur des apôtres, il confectionnait, selon l'expression de M^{gr} Hubert, son agenda en fonction des gens concernés par les Béatitudes (Proulx, 1988 : 131)

CONCLUSION

Durant cette période (1963-1987), des facteurs sociologiques et culturels ont empêché cette Église de progresser et de s'étendre plus rapidement dans toutes les communautés paroissiales. D'abord, une double résistance : celle du clergé et celle des élites locales. La deuxième s'explique assez bien par la conjoncture des années 70 et 80 alors que les élites en général appréhendaient les nouveaux pouvoirs issus des milieux populaires. Plusieurs politiciens ne se gêneront pas d'ailleurs pour parler de naïveté, d'idéalisme et même souhaiter que l'évêque s'en tienne à des propos de sacristie. Quant à celle du clergé, elle s'explique autant par la sécularisation que par le désarroi que pouvaient causer les orientations doctrinales et pastorales de Vatican II. Ces deux types de résistances ont miné l'implantation des nouvelles orientations pastorales, et les laïcs qui s'engageaient n'avaient pas toujours l'appui de la permanence cléricale.

Un autre facteur fort important est lié à l'absence d'une recherche théologique d'ordre contextuel. À Hull, l'évêque et ses principaux collaborateurs se sont donné une analyse sociale articulée à partir de la pauvreté et des inégalités. Ils ont fait des choix mais leurs actions se situaient dans la conjoncture sociale, économique et culturelle et se comprenaient à

partir de l'analyse qu'ils en faisaient. Comment orienter la réflexion théologique dans un tel contexte ? Il me semble que l'enseignement des théologiens (et ce n'est pas propre à l'Outaouais), même s'il était influencé par les orientations de Vatican II, était encore trop axé sur la théologie d'avant Vatican II. Il aurait fallu que les théologiens canadiens craignent moins le développement de la théologie de la libération qu'ils jugeaient comme une importation qui ne pouvait s'implanter en Amérique du Nord. Dans l'hypothèse d'un intérêt évident pour développer une théologie contextuelle, l'action pastorale aurait pu se développer autrement.

Bibliographie

- CHARBONNEAU, M^{sr} Paul-Émile (1964). *Lettre pastorale*, diocèse de Hull.
- POIRIER R. (1986). *Qui a volé la rue Principale ?* Éditions Départ, 350 p.
- POIRIER R. et I. OSTIGUY (1969). *Prêtres et Laïcs*, vol. 19, décembre.
- PROULX, A. (1988). *Une voix pour les sans-voix*, Ottawa, Novalis.